



Madame LELLOUCHE Anne-laure
M. CHABOT Louis
50, rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

Aussac-Vadalle, le 07 octobre 2024

Madame, Monsieur,

J'ai constaté que le véhicule Peugeot 207, immatriculé AA-212-FR, est stationné sur le parking municipal, sans mouvement, depuis le début de l'année.

Sauf erreur de ma part il me semble que vous en êtes les propriétaires, aussi je vous demande de faire procéder à l'enlèvement de ce véhicule sous huitaine, car il occupe inutilement une place de parking.

Je vous rappelle que le stationnement de plus de 7 jours consécutifs est considéré comme abusif, selon l'article R117-12 du Code de la route.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
Gérard LIOT

